

RÉSUMÉ

Cette mission a permis de nombreux contacts avec les partenaires intéressés par le démarrage effectif de l'Unité recherche-développement et observatoire du changement (URDOC). Cette unité est constituée dans le cadre de la troisième phase du projet d'intensification de la riziculture dans la zone de Niono (Retail 3). Les contacts ont concerné les paysans de la zone de Niono et des alentours, les cadres de l'Office du Niger, les chercheurs de l'I.E.R, ainsi que les membres de l'équipe R/D en place pendant la transition Retail 2/Retail 3 et l'équipe C.P.S. en cours de constitution.

Sur ces bases, des programmes ont été élaborés pour l'URDOC. Ils s'agit de premières propositions, qui doivent être affinées et rediscutées avec l'ensemble des partenaires, avant d'être présentées plus officiellement en comité de suivi technique tripartite et en comité de pilotage. La demande des partenaires est forte sur les sujets suivants : la lutte contre l'extension de la virose du riz (variétés et transmission en saison sèche), les coûts de production (incidence de la dévaluation), les hors-casiers (mise en oeuvre des propositions de remise en eau), la fertilité (apports de fumier et entretien du planage), la double-culture (variétés, rentabilité, répartition des soles), les filières de commercialisation (riz et maraîchage), la conservation/transformation des produits (oignon en priorité), le foncier (réattribution des terres aux colons en place, installation de nouveaux colons, intégration des réfugiés), la gestion technique et économique des matériels en commun (batteuses).

MOTS-CLÉS

Sahel, Mali, Office du Niger, Irrigation, Recherche-développement, Suivi-évaluation,
Riziculture, Maraîchage

SOMMAIRE

1. Le contexte du projet Retail et la mise en place de Retail 3	1
2. Le programme possible pour l'URDOC	3
2.1. Virose	3
2.2. Les parcelles hors casier	4
2.3. Riziculture de contre-saison	5
2.4. Riz d'hivernage	6
2.5. Maraîchage	7
2.6. Gestion de l'espace	8
2.7. Gestion des matériels communs	8
2.8. Fourrages	9
2.9. Pisciculture	9
2.10. Fruits	9
2.11. Elevage	9
2.12. Typologie des exploitations	10
3. L'organisation pratique du projet	10
3.1. Le comité de pilotage :	10
3.2. Le comité tripartite de suivi technique	10
3.3. Le recrutement du personnel	11
3.4. Formation du personnel	11
4. Conclusion	11
Annexes	12

1. Le contexte du projet Retail et la mise en place de Retail 3

Le projet Retail a été conçu comme un projet expérimental, d'où la mise en place d'une équipe de Recherche-Développement au côté des équipes "Suivi-Evaluation", "Formation et Organisation Paysanne" et "Gestion de l'Eau". Cette équipe Recherche-Développement a pris en charge une bonne partie des tests d'innovation. Mais les autres équipes ont aussi joué un rôle expérimental important, en particulier l'équipe de Formation pour tout ce qui concerne les tests à l'échelle du Projet, en matière technique ou organisationnelle.

Les expérimentations ont concerné principalement les thèmes suivants :

- . Expérimentation des formes de réaménagement
- . Expérimentation en vraie grandeur de l'intensification
- . Expérimentations techniques rizicoles ou de diversification des productions (en collaboration avec l'I.E.R et le Service des Eaux et Forêts).
- . Expérimentations organisationnelles
- . Connaissance des systèmes de production paysans

Après une première phase, "Retail 1", lancée en 1986 et qui concernait le réaménagement et l'intensification dans 3 villages, une seconde phase, "Retail 2", a été lancée en 1990. La troisième phase, "Retail 3", démarre dans les premiers jours de 1995.

Les travaux vont maintenant concerner la dernière tranche (villages de Tigabougou, Welintiguila et Werekela). Comme lors des phases précédentes, le réaménagement s'accompagne d'un volet d'appui à la mise en valeur, qui ne limite pas ses actions aux seules parcelles réaménagées.

Fin 1992, une mission d'évaluation du Projet Retail 2 (Dubois, Gentil, Jamin, 1992¹), a permis de faire le bilan de la deuxième phase du projet Retail et de préparer la troisième phase. En 1993, une mission de la C.F.D. a précisé le contenu technique et les modalités financières de mise en place du projet Retail 3 (Borderon et Pin, 1993²).

La convention de financement de la troisième phase du projet d'intensification de la riziculture dans la Zone de Niono a été signée en janvier 1994 (convention de financement n° 58 255 00 521 OM/CML 1037 01 établie entre la République du Mali et la Caisse française de développement).

¹ Dubois de la Sablonnière M., Gentil D., Jamin J.Y., 1992 : Evaluation du Projet Retail et préparation de la phase Retail 3. BDPA-SCETAGRI / IRAM / SOFRECO / CIRAD-SAR, 134 p. + ann.

² Borderon A. et Pin Y., 1993 : Rapport d'évaluation du Projet Retail III. Troisième tranche de réaménagement et poursuite de la mise en valeur du secteur Retail dans la zone de l'Office du Niger. C.F.D., Paris, 79 p. + ann.

Elle prévoit la mise en place de deux structures autonomes chargées de l'appui à la mise en valeur :

- un Centre de prestation de service (C.P.S.), chargé de l'appui aux producteurs et à leurs organisations. Ce volet a fait l'objet d'un protocole d'accord entre le Ministère du développement rural et de l'environnement et les organisations paysannes.
- une Unité recherche-développement/observatoire du changement (URDOC), chargée de continuer le travail de recherche développement effectué au cours des phases 1 et 2, et de développer le suivi des changements de tous ordres en cours à l'Office du Niger. La mise en place de cette unité a fait l'objet d'un protocole d'accord de collaboration entre l'Office du Niger, l'Institut d'Economie Rurale et les exploitants de l'Office du Niger dans la zone d'intervention du projet Retail, signé le 10 mars 1994.

Pour lancer les bases de l'URDOC et assurer la continuité dans les travaux entre Retail 2 et Retail 3, une mission d'appui a été réalisée en juin 1994¹. Le fait que l'équipe R-D ait pu continuer en partie ses travaux pendant la longue phase intérimaire (1993 et 1994) permet aujourd'hui à l'URDOC de démarrer très rapidement ses actions, puisque l'équipe locale a en grande partie pu être conservée et a maintenu à la fois des travaux de recherche et des collaborations avec les différents partenaires de l'URDOC. Le travail fourni au cours de cette période intérimaire et son intérêt pour l'URDOC doivent être soulignés. L'URDOC ne constitue donc pas une rupture avec le passé, même si l'insertion institutionnelle du projet a changé, mais plutôt un passage à la vitesse supérieure pour l'équipe de R-D. Dans cet esprit, le présent rapport est la suite de celui de juin 1994 ; nous ne reprendrons donc pas ici tout l'argumentaire développé à l'époque et nous invitons le lecteur à s'y reporter.

Comme le prévoit le protocole tripartite I.E.R./O.N./Paysans, l'URDOC a pour objectifs généraux d'assurer :

- la diffusion des résultats et des propositions de la Recherche agronomique dans les conditions réelles des différents types d'exploitation
- l'observation et l'étude des innovations introduites par les exploitants
- l'information et la capitalisation sur les évolutions et les changements d'ordre technique, financier, économique et social observés.

Les discussions avec les différents partenaires permettent de préciser ces objectifs, au moins pour la première année

¹ Jamin J.Y., 1994 : Mise en place d'une unité recherche-développement et observatoire du changement à l'Office du Niger. Propositions pour Retail 3 et pour la phase intérimaire (rapport de mission, 19 mai au 6 juin 1994). Montpellier, CIRAD-SAR n° 36/94, 28 p.

2. Le programme possible pour l'URDOC

Le programme proposé ne constitue qu'une ébauche, qui devra être affinée par l'équipe du projet, et retravaillée avec les différents partenaires. Ce qui ressort des discussions menées avec les responsables paysans, avec des agriculteurs rencontrés au hasard des parcelles, avec les cadres de l'Office du Niger et avec les chercheurs de l'I.E.R., c'est qu'il y a une forte demande de la base pour des travaux de recherche appliquée, de recherche-action. En effet, sur de nombreux sujets, l'actualité est "brûlante", et les agriculteurs se retrouvent face à des problèmes graves (la virose), des enjeux importants (le foncier irrigué, les parcelles hors casier), ou devant des interrogations fondamentales (les coûts de production face à la dévaluation).

Les actions à mener sont nombreuses. Pour éviter que l'équipe ne se disperse trop, elle devra donc veiller à s'assurer la collaboration d'autres organismes (Office du Niger, I.E.R., bureaux d'études privés) et le concours de stagiaires (qui lui permettront aussi de faire une oeuvre utile de formation). L'URDOC devra s'intéresser aux différents aspects présentés ci-après, mais il lui faudra aussi déterminer ses priorités dès que la concertation sera suffisamment avancée et que les premières observations de terrain permettront de préciser le diagnostic. En tout état de cause, le programme arrêté devra être suffisamment souple pour pouvoir s'adapter aux évolutions qui seront enregistrées sur le terrain au fur et à mesure de son déroulement, la région étant particulièrement dynamique.

L'exposé ci-dessous ne préjuge pas du caractère plus ou moins prioritaire des différentes actions envisagées, il n'en donne qu'une idée (celle de l'auteur sur la base des discussions menées).

2.1. Virose

Ce premier thème peut apparaître bien technique et bien rébarbatif dans un projet de recherche-développement. Mais c'est très clairement un grave problème aujourd'hui, qui menace l'intensification, et une demande urgente et unanime des agriculteurs. Les travaux initiés par la R/D Retail 2 et pendant la phase transitoire sont ici particulièrement utiles, puisque si les travaux de recherche fondamentale doivent continuer au niveau de l'I.E.R., des amorces de solution peuvent déjà être testées avec les paysans. On peut donc proposer:

- la poursuite des investigations visant à comprendre la maladie et sa transmission, qui seront en grande partie confiées à l'I.E.R. ; cet aspect est une priorité dans la collaboration I.E.R./ URDOC.
- le suivi général des attaques et l'évaluation des dégâts. Ce travail de suivi pourra s'appuyer sur les travaux de la commission de dégrèvement, mais devra aussi largement les précéder. Il sera conduit en liaison avec le service de suivi-évaluation de l'O.N.
- les champs attaqués feront, en liaison avec l'IER, l'objet d'un suivi scientifique plus précis.

- la poursuite des inventaires entomologiques avec l'I.E.R. est une priorité, pour comprendre le mode de transmission du virus.
- des expérimentations continueront à être menées sur les différents types de lutte possible: variétés, nettoyage des bordures, etc.
- en amont de ces expérimentations, le criblage de variétés résistantes devra être poursuivi avec l'IER Sikasso.
- en aval, l'URDOC disposera en hivernage 1995 d'environ 10 tonnes de semences de variétés identifiées comme plus tolérantes au virus que BG 90-2. Ces semences ont été multipliées et rachetées par la R-D Retail au cours de la phase de transition. Ceci permettra de tester la tolérance variétale en vraie grandeur, sur 200 ha à répartir dans la zone de Niono et éventuellement dans des zones voisines touchées. La répartition des semences et le suivi des résultats devront se faire en collaboration avec le service de conseil rural de l'O.N., le service de suivi-évaluation, et les organisations professionnelles agricoles (A.V., chambre d'agriculture, etc.), appuyées au besoin par le C.P.S.
- des appuis scientifiques sont attendus de l'ADRAO et du CIRAD.

2.2. Les parcelles hors casier

Sur ce thème, une demande très forte s'est exprimée dans tous les villages, et une nette solidarité est apparue entre les différents types de villages concernés : colons de l'O.N., zone sèche, réfugiés. Un important travail d'enquête a été effectué récemment par S. Konaté. Il convient maintenant, la demande paysanne étant claire, de passer à la vitesse supérieure ; dans un premier temps, bien que la demande soit beaucoup plus large, on se limitera au hors casier situés le long du drain Niono-Retail. Si cette opération est lancée avec succès, on pourra alors l'étendre aux bordures du Fala, à Molodo, etc. (au moins pour la partie études et montage des dossiers techniques et financiers, sans préjuger de la possibilité de trouver un bailleur de fonds pour financer la réalisation effective des travaux nécessaires¹). Il convient donc maintenant d'effectuer :

- Un inventaire global des superficies occupées ou revendiquées par les différentes communautés paysannes et leur cartographie précise. On s'appuiera sur des enquêtes et sur les photos aériennes et satellites disponibles.
- La proposition d'un **schéma** d'aménagement et d'une carte sommaire d'aménagement. Cette proposition devra inclure une proposition technique et des propositions foncières (sur la base de discussions exploratoires avec tous les types d'agriculteurs concernés).

¹ On peut cependant espérer que, si avec l'aide de l'URDOC et éventuellement du C.P.S., les organisations paysannes peuvent monter des dossiers d'avant projet solides, elles trouveront des bailleurs de fonds pour financer des études techniques plus détaillées et un appui à la réalisation des travaux.

Quelques exemples de variantes possibles sont proposés en annexe (avec des coûts très différents selon la maîtrise de l'eau qui sera obtenue).

- L'élaboration des termes de référence d'une mission BCEOM (le mieux placé pour ce faire vu son implication sur Retail 2 et Retail 3) pour préciser la faisabilité technique des aménagements proposés, chiffrer leur coût, et proposer un ou deux scénarios de réalisation effective.
- La négociation du dossier technique, foncier et financier entre les différents partenaires (colons, zone sèche, réfugiés, O.N., C.F.D.) avec l'appui de l'URDOC et du C.P.S.
- L'objectif est d'avoir un dossier monté très vite, pour pouvoir inclure ce volet, déjà prévu dans son principe par Pin et Borderon, dans les travaux de Retail 3.

2.3. Riziculture de contre-saison

- Variétés : poursuite de la collaboration avec IER et ADRAO (rice garden). Test par l'URDOC des variétés les plus intéressantes avec les paysans. Faire un point global de ce type de test.
- Suivi des itinéraires techniques et en particulier des dates d'implantation/récolte : en collaboration avec le suivi-évaluation. Ne pas oublier les dégâts d'oiseaux.
- Coûts de production : poursuite en contre-saison de l'étude "dévaluation" par l'URDOC. Suite à définir en fonction de ce que feront IER et CIRAD en hivernage 1995. Possibilité d'utiliser un binôme de stagiaires comme en 1994 (IAM + IPR), avec appui IER/CIRAD.
- suivi de la gestion de l'eau : en collaboration avec le service de gestion de l'eau. Simple à faire en contre-saison (surfaces et nombre d'arroseurs limités). En hivernage, il faudra prendre un échantillon dans différentes zones (Retail, Arpon, non-réaménagée, Molodo). Un appui technique (BCEOM ou SOGREAH) est à prévoir pour les mesures là où il n'y a pas de module à masque (Arpon, non réaménagée) et dans les drains. Les mesures dans les drains sont particulièrement importantes, vu le problème général de drainage et son implication pour le casier et le hors casier
- salinisation/sodisation/alcalinisation : rien à prévoir dans l'immédiat, le Pôle Systèmes Irrigués (CIRAD + IER) montant au Mali une importante recherche sur ce sujet.
- décorticage : reprendre, en collaboration éventuelle avec la société des rizeries, des tests pour quantifier les taux de décorticage en fonction des machines et des variétés (en particulier pour les nouvelles variétés proposées pour la virose). Un inventaire général des décortiqueuses doit être réalisé par l'étude "dévaluation".
- suivi des innovations paysannes

2.4. Riz d'hivernage

- convention avec l'IER pour les aspects "pointus".
- tests variétaux cycles/productivité/virose. Faire aussi le point sur les résultats obtenus avec les introductions précédentes. Préparer l'avenir en cas de succès des nouvelles variétés : schéma de multiplication (homologation, certification, mini-doses, ferme semencière privatisée, etc.)
- planage : LE gros problème à moyen terme. Deux aspects à traiter :
- évaluation de l'état réel des casiers. On dispose avec Retail d'un formidable schéma expérimental à évaluer :
 - Retail 1 Km 26 double culture : 18ème campagne après réaménagement en cours
 - Retail 1 simple culture : 8 à 9 campagnes effectuées
 - Retail 2 double-culture : 8ème à 10ème campagne
 - Retail 2 simple culture : 4 à 5 campagnes effectuées.

On peut donc à partir de là sélectionner un échantillon de parcelle "d'âge" très divers, et voir si il y a effectivement dégradation du planage, et dans quelle mesure. La mise au point du protocole de mesure demandera probablement l'appui du BCEOM ou SOGREAH.
- poursuite des essais de matériels pour éviter la dégradation du planage : nouvelle mission Le Thiec à prévoir rapidement pour poursuivre la mise au point de la charrue réversible et l'adaptation du roliculteur, deux matériels prometteurs.
- malherbologie : un travail sérieux d'inventaire des adventices reste à faire. A voir avec IER. L'ex DRD avait eu un stagiaire sur le sujet.
- calendrier agricole : suivi des dates de semis "atypiques" avec dates de récolte et performances enregistrées (rendement, prix de vente).
- Fumure organique : en hivernage 1994, un suivi avait été lancé, la fumure organique semblant se développer rapidement suite à la dévaluation. Cette étude doit être rapidement valorisée et sa poursuite envisagée pour voir si il s'agit d'un mouvement de fond ou non. Les aspects économiques ne devront pas être négligés (transport, disponibilité, etc.).
- Azolla : en liaison avec IER. Evaluation des quantités possible à produire, de la main d'oeuvre nécessaire et enquête d'opinion auprès des utilisateurs effectifs. Evaluation technique confiée à l'IER.

Carences en zinc : faire le bilan de l'opération zinc. Les aspects fondamentaux (liaison avec la sodisation, doses adéquates) doivent être confiés à l'IER. Une fiche technique doit être élaborée et le transfert progressif de l'approvisionnement aux organisations professionnelles et au secteur privé étudié avec le concours du C.P.S.

- suivi des innovations paysannes

2.5. Maraîchage : volet très important vu le potentiel économique

- Une étude sur la répartition foncière et sociale en zone réaménagée et hors casier a été lancée récemment. Elle doit être poursuivie
- Les aspects techniques, comme les tests de semis, doivent faire l'objet d'une convention avec l'IER. Idem pour les suivi phytosanitaire.
- Les essais de récolte à différents stades de l'oignon Violet de Galmi sont à poursuivre avec l'IER
- Cases de conservation :
 - les cases testées semblent adaptées aux besoins
 - une étude plus précise des pertes doit être effectuée avec le concours de l'IER
 - une fiche technique de construction doit être rédigée
 - une opération de pré vulgarisation peut être lancée avec participation de l'URDOC à l'investissement initial pour quelques cases en zone Retail 3 et ailleurs, pour tester de façon plus large les performances de ces cases.
 - la diffusion ultérieure (visite des cases test, conseil technique, financement,) doit être préparée avec l'O.N. et le C.P.S.
- test de variétés de tomate d'hivernage à poursuivre
- essais de traitements phytosanitaires : approvisionnement en Décis à tester avec les organisations paysannes, le C.P.S. et les privés. Essais de Neem à poursuivre avec IER.
- Suivi de la production et de la commercialisation de la tomate (contrats avec la conserverie).
- inventaire des surfaces et des rendements en oignon à effectuer avec le suivi-évaluation, pour mettre au point un suivi systématique minimal des cultures maraîchères.
- suivi des innovations paysannes

Organisation rapide avec l'O.N., le C.P.S. et les privés d'un atelier d'échange d'informations sur la culture maraîchère : point des recherches, semences, protection des plantes, filières, etc.

2.6. Gestion de l'espace

Il s'agit ici de suivre et d'analyser la gestion foncière, hydraulique et agricole de l'espace par les producteurs. C'est un aspect fondamental pour l'avenir.

- suivi du fonctionnement de l'assolement irrigué (double-culture, simple-culture, maraîchage), de son évolution au cours du temps et des relations avec l'élevage.
- Utilisation des zones marginales (voir pisciculture, fruits, fourrages)
- relations casier/hors-casier
- attribution des terres sur Retail 3 : en liaison avec l'Observatoire du foncier, suivi qualitatif (quel types de demandeurs obtiennent des terres) et quantitatif (quelles normes foncières sont appliquées, comment).
- Propositions éventuelles d'amélioration des règles de gestion en liaison avec le C.P.S.

2.7. Gestion des matériels communs

Ces matériels sont assez rares, ce qui confère d'ailleurs une grande autonomie à chaque exploitation agricole pour l'organisation de ses chantiers. Le principal matériel en commun concerne le battage. Or la situation semble aujourd'hui très dégradée :

- L'investissement réalisé en 1985 sur fonds Arpon demanderait à être renouvelé, or les fonds d'amortissement n'ont pas tous été remplis.
- L'équipement avait été prévu pour des niveaux de rendement de 2-3 t/ha et de la simple-culture, sans tenir compte des hors-casiers
- La dévaluation entraîne une forte hausse du prix des machines, des pièces, du carburant et des lubrifiants ; la hausse du prix du riz reste plus faible. On peut donc s'interroger sur le maintien du taux de 8 % et d'une politique de bénéfice à tout prix sur le battage, au détriment de l'entretien et du renouvellement.
- Ce problème du battage doit donc être abordé sous le double angle de l'organisation technique du battage et de l'adéquation batteuses/surfaces/double-culture et de la gestion financière du battage. Le rapport Heijboer, Sow et Wanders demande à être fortement réactualisé.

2.8. Fourrages : Faire le point; ne continuer que si la demande est réelle

- Si les paysans de Ténégué sont intéressés par l'utilisation effective de la zone de pâturage de 20 ha, leur proposer un dispositif associant par exemple :
 - parcelles aménagées plantées en cultures fourragères sélectionnées
 - parcelles aménagées avec biomasse spontanée
 - parcelles irriguées sans aménagement + biomasse spontanée
 - parcelles non irriguées + biomasse spontanée

Dans chaque secteur, on fera des sondages de production et des analyses bromatologiques. La charge de pâturage sera suivie + recueil de l'opinion des utilisateurs. L'organisation du pâturage sera confiée à l'AV ou à un GIE adéquat. Il y a un gros travail de préparation à mener au préalable avec les paysans (avec l'appui du C.P.S.) pour discuter des modalités de gestion de cette sole fourragère.

- Idem à Niessoumana (avec arbres fourragers sur zone haute) si intérêt réel.
- Sinon, solder l'opération, en tirant le bilan de l'expérience, au plan technique mais aussi au plan opérationnel : pourquoi une demande pourtant nette a-t-elle tant de mal à se concrétiser sur la gestion collective d'un espace ?

2.9. Pisciculture : suivi minimal des initiatives

- Inventaire des réalisations effectives suite aux tests effectués. Enquête d'opinion.
- Appui technique éventuel en liaison avec les Eaux et Forêts si il y a une demande
- Bilan technique et opérationnel de la pisciculture : Qu'est-ce qui explique le succès (relatif) ou la stagnation actuelle ?

2.10. Fruits : créneau intéressant pour certains exploitants

- tests de papaye et d'agrumes : suivi des tests en cours. Organisation de pépinières.
- dattier : créneau porteur, à étudier pour le moyen terme, avec du matériel issu de culture in vitro (voir GRIDAO/CIRAD)

2.11. Elevage

Il n'y a pas d'urgence absolue sur ce volet, mais deux points mériteront d'être abordés :

- relations agriculture/élevage (voir gestion de l'espace plus haut)
- productivité de l'élevage : Très peu de données existent sur les performances techniques de l'élevage en zone O.N. (prolificité, viande, lait, fumier, croissance) ni sur les performance économiques. Cela pourrait faire un bon sujet de stage en 96.

2.12. Typologie des exploitations

Un gros travail a déjà été réalisé sur ce sujet. Il s'agit maintenant de voir, avec le service de conseil rural qui est intéressé, comment l'outil typologique peut être étendu à toute la zone de Niono et être utilisé effectivement pour le conseil agricole, après une période de délaissement au profit d'un retour à des méthodes plus normatives.

3. L'organisation pratique du projet

3.1. Le comité de pilotage :

Ce comité doit être mis en place pour l'ensemble du projet Retail, URDOC et C.P.S.. Il devra comporter une forte représentation des utilisateurs (les paysans). Sa composition précise sera discutée avec le Ministère de tutelle et le bailleur de fonds lors de la mission de M.J. Doucet.

3.2. Le comité tripartite de suivi technique

Ce comité réunira les paysans, l'O.N. et l'I.E.R. pour discuter des priorités techniques de l'URDOC en fonction de la demande des producteurs et du diagnostic posé par l'URDOC.

Sa première réunion devrait être organisée début mars, le temps de prendre des contacts plus approfondis avec l'ensemble des personnes concernées. Une fréquence semestrielle semble appropriée (un comité pour l'hivernage, un pour la contre-saison).

Des propositions de composition de ce comité sont faites en annexe.

Lors de la première réunion, l'ordre du jour pourrait être la synthèse de la phase transitoire de la R/D (Retail 2/Retail 3) et la discussion des programmes 1995 de l'URDOC.

L'existence du C.T.S.T. n'exclut pas du tout la mise en place, avec l'O.N. et le C.P.S., d'autres formes de restitution et de discussion plus directes des résultats de l'URDOC avec les paysans (réunions en bambara dans les villages, visites au champ, etc.)

3.3. Le recrutement du personnel

Vu l'importance des travaux à mener, ce recrutement doit être rapide. L'équipe R-D de la phase de transition constitue une bonne base de départ, elle est dans l'ensemble compétente, dynamique et a fait la preuve de son efficacité. Cela n'exclut pas un apport d'agents nouveaux, à même d'apporter des visions nouvelles des problèmes.

3.4. Formation du personnel

La plupart des agents de la R-D ont été formés "sur le tas". Il semble important, au moins pour les principaux piliers de l'équipe, de prendre le temps de leur permettre d'effectuer une formation complémentaire pour valoriser cet acquis de terrain. On peut penser à des stages dans des pays voisins ou dans des instituts français (CIRAD, ICRA, CNEARC), ou à une formation agronomique du type de celle suivie il y a quelques années par O. Béréte au cours de Retail 2.

Cet aspect formation doit aussi inclure une politique active d'accueil de stagiaires. Aussi bien sur Retail 1 que sur Retail 2, une telle politique a montré son efficacité, aussi bien pour la formation de jeunes cadres (dont certains ont pu ensuite être recrutés par le projet et en sont devenus des éléments importants) que pour la production et l'accumulation des connaissances au niveau du projet. L'expérience d'accueil de binômes (un stagiaire issu d'une école européenne, un stagiaire de l'I.P.R.) avait été particulièrement intéressante.

4. Conclusion

L'équipe R/D a fourni durant la période transitoire Retail 2/Retail 3 un effort important pour continuer les recherches et les suivis. Cette équipe aussi démarré de nouvelles actions lorsque cela était nécessaire, en fonction des problèmes rencontrés par les paysans.

A partir de ce travail et des discussions avec les différents partenaires (Paysans, O.N., I.E.R.), de nombreuses pistes de travail ont été identifiées pour l'URDOC. La définition des priorités doit être la première tâche de l'équipe qui se met en place et pour cela, une concertation poussée avec les différents partenaires concernés (recherche, développement, responsables paysans) doit être poursuivie. Mais il faudra aussi s'appuyer sur un premier diagnostic de terrain, à partir d'enquêtes rapides dont la typologie des exploitations pourrait être le fil conducteur. La prise en compte de la diversité doit en effet être au coeur de l'action de l'URDOC : des solutions uniformes et "passe-partout" ne sont plus possibles à l'Office du Niger, car les problèmes qui se posent aux exploitations sont très variés.

Compte-tenu des urgences (démarrage imminent de la contre-saison, maraîchage en cours), il ne saurait cependant être question d'avoir terminé toutes les discussions et posé tous les diagnostics pour agir. Le travail doit démarrer immédiatement, en profitant de l'élan donné par la phase transitoire. Les discussions déjà entamées avec les différents partenaires permettent en effet déjà d'avoir une bonne idée des priorités et des demandes qui s'exprimeront de façon plus formelle lors des comités tripartites de suivi technique.

Annexes

ORGANISMES/PERSONNALITÉS RENCONTRÉES

PERSONNALITÉS	ORGANISMES	ADRESSES
PAPAZIAN V. DE MILLY H. LOYNET G.	CFD MFCAC CIRAD	BAMAKO
TRAORE F., PDG SOW B., DADR BERETE O., S/Ev SANOGO M.K., Conseil Rural	OFFICE DU NIGER DIRECTION GENERALE	SEGOU
GORO I. KINDO S. THIERO S.	OFFICE DU NIGER, ZONE DE NIONO	NIONO
PDT DE LA CHAMBRE D'AGRIC. DELEGUE GENERAL PAYSAN ASSOCIATIONS VILLAGEOISES	PROFESSION AGRICOLE	NIONO
COULIBALY Y. DUCROT R., URDOC TEYSSIER Y., CPS	RETAIL/URDOC RETAIL/CIRAD RETAIL/IRAM	NIONO
CISSE M., DIRECTEUR NDIAYE K., CHEF PGME RIZ TOUS CHERCHEURS DE NIONO	IER, CENTRE DE NIONO	NIONO

Proposition de composition du comité tripartite de suivi technique

Le choix individuel des membres du comité importe moins que l'engagement qu'ils devront prendre d'être présent eux-mêmes à toutes les réunions de ce comité au cours des trois prochaines années. La parité des différentes parties est la règle, mais il ne faut pas en faire une règle mathématique absolue. C'est plus un principe de discussion, de concertation, que de rapport de force.

On peut proposer une composition du type suivant :

Président : Chambre d'Agriculture

3 vice-présidents : Délégué des paysans de la zone, D.Z. O.N. et Dir. centre IER Niono

Animateur : un consultant extérieur national (profil Magasa ou C. Coulibaly)

Secrétariat de séance : URDOC (prépare l'ordre du jour par des contacts préalables avec les différentes parties et rédige le rapport).

Membres : (en plus des vice-présidents)

Paysans : (dans la mesure du possible comprenant le français, d'autres formes de restitution étant prévues spécifiquement dans les villages, en bambara)

1 Retail 1, 1 Retail 2, 1 Retail 3

1 KL, 1 KO, 1 G

1 Molodo, 1 Ndébougou

2 représentants au comité I.E.R. (N 10 et Km 36)

Office du Niger :

1 D.Z. Molodo (ou un représentant fixe)

1 D.Z. Ndébougou (" ")

1 Service conseil rural Ségou

1 S/Ev. Ségou

1 S/Ev. Niono

I.E.R.

1 Programme riz

1 Programme bovin

1 Programme système

1 Programme Fruits et légumes

1 Programme maïs

Tous les agents de l'URDOC assistent aux séances, pour présenter leurs résultats, leurs programmes, et répondre aux questions des membres du C.T.S.T.

En plus des représentants officiels de l'I.E.R. et de l'O.N., les agents ou chercheurs qui auront participé à une action spécifique pourront être invités, pour une réunion donnée, à venir présenter le résultat de leur travail.

Des observateurs extérieurs pourraient être invités à assister aux réunions à titre d'information, comme par exemple :

Un membre du comité local de développement, C.P.S., R/D ou S/Ev. Arpon, R-D Macina, service de l'élevage, eaux et forêts, observatoire du foncier.

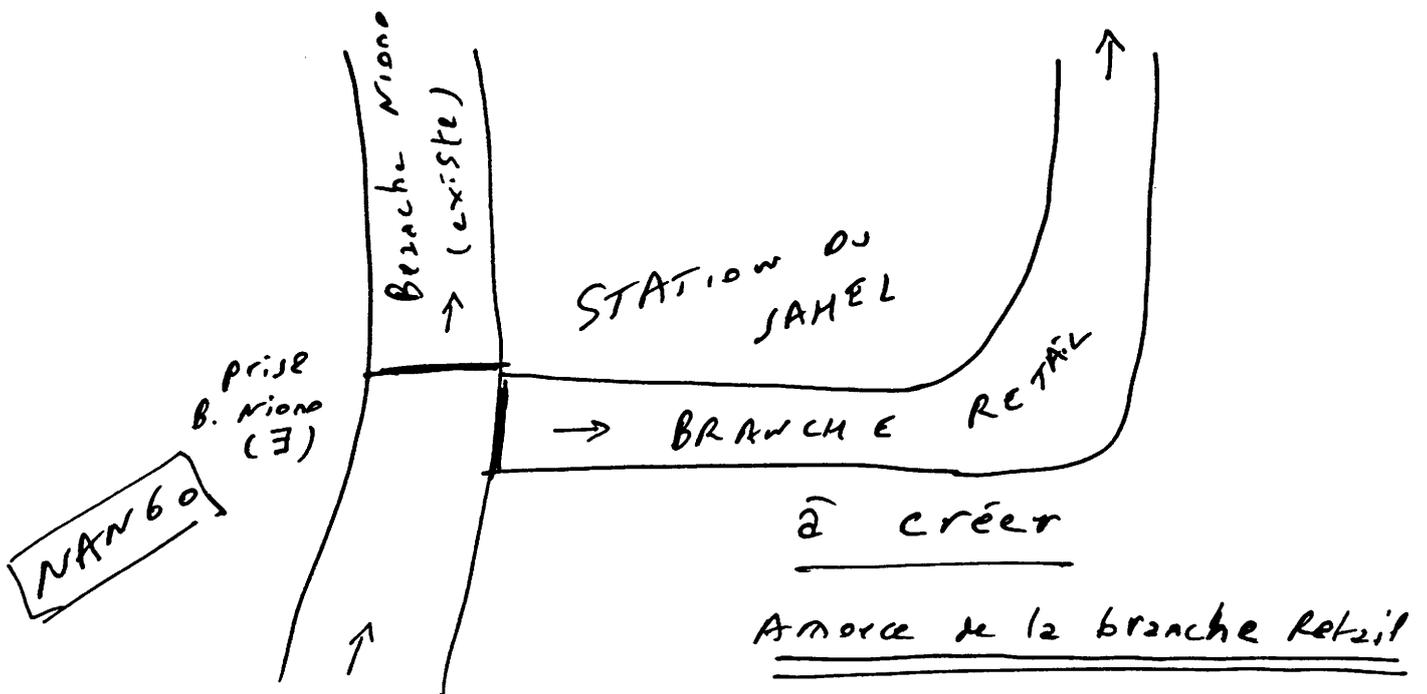
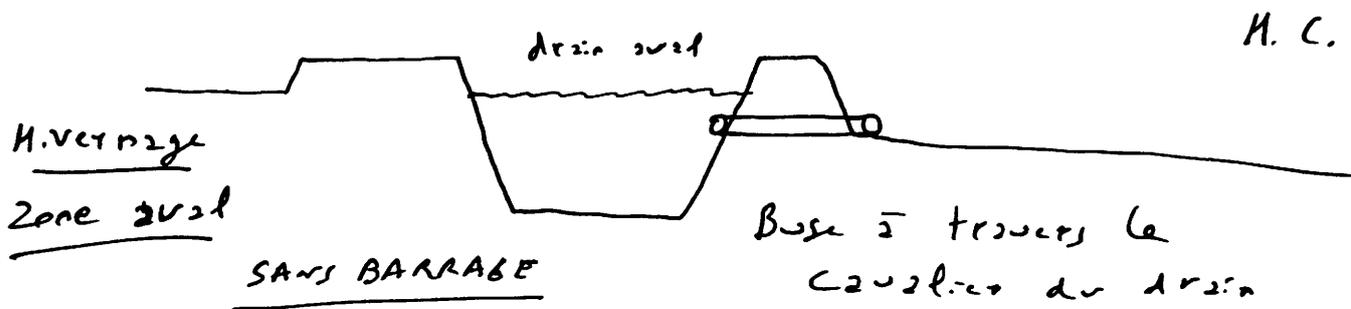
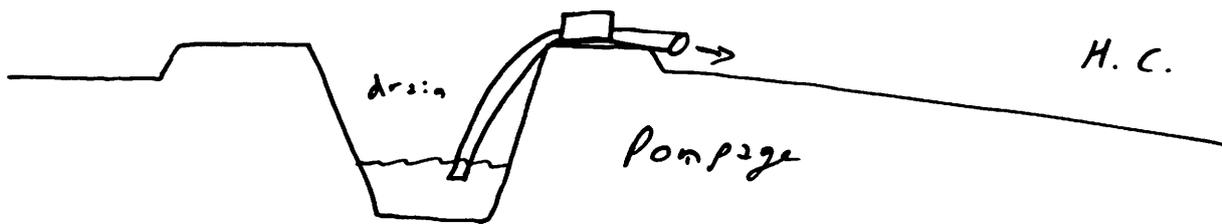
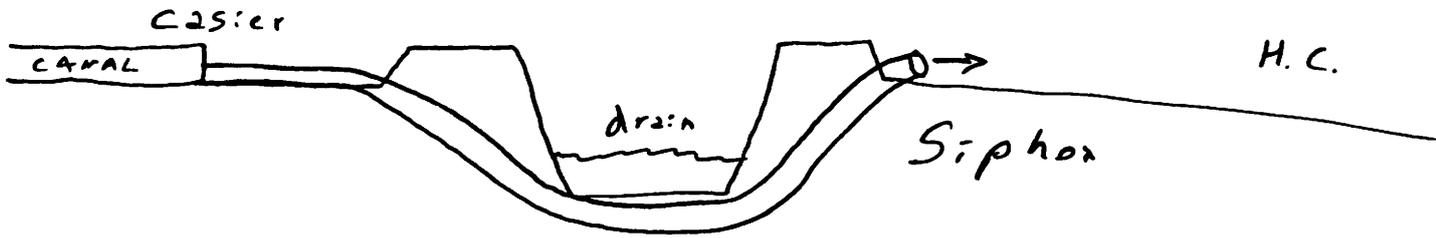
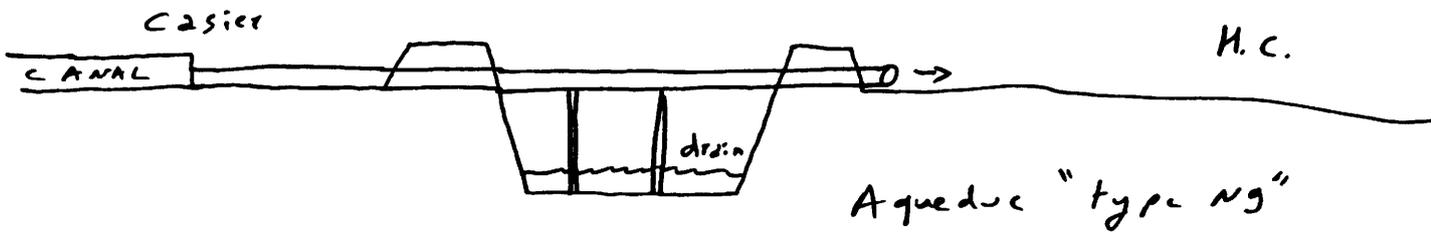
Là aussi, il faudra savoir faire preuve de souplesse, et inviter des personnes extérieures au comité à y assister à titre d'observateur en fonction de tel ou tel sujet abordé au cours d'une réunion donnée.

Le transport et l'hébergement des membres de plein droit du C.T.S.T. (paysans, O.N. et I.E.R.) venant de l'extérieur devra être pris en charge par l'URDOC (ou indemnité).

Ce comité ayant une vocation technique, les représentants plus institutionnels (ministère, bailleur de fonds, etc.) seront plutôt présents au comité de pilotage du projet.

Hors-casier

quelques possibilités d'irriguer les Mars Casier



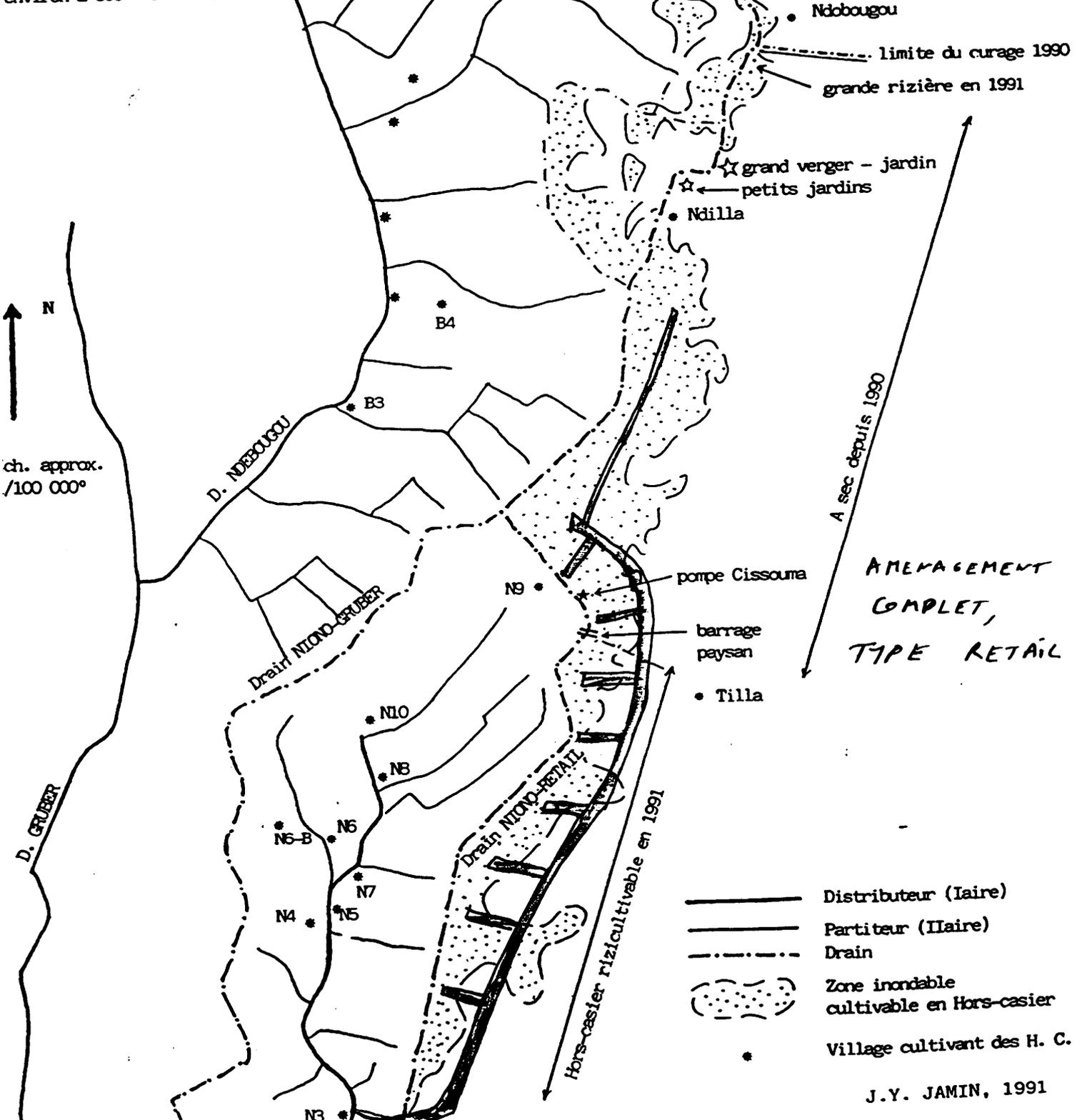
Carte dressée d'après la photo-satellite 1987 et les visites de terrain

SITUATION DES HORS-CASIER CONCERNES PAR RETAIL 2 ET RETAIL 3

VARIANTE 1
"BRANCHE RETAIL TOTALE"

VOIR PLANS D'AMENAGEMENT DES ANNEES 50

Surface des Hors-casiers concernés : environ 2 500 - 3 000 ha



limite du curage 1990
grande rizière en 1991

A sec depuis 1990

AMENAGEMENT COMPLET, TYPE RETAIL

N
ch. approx. /100 000°

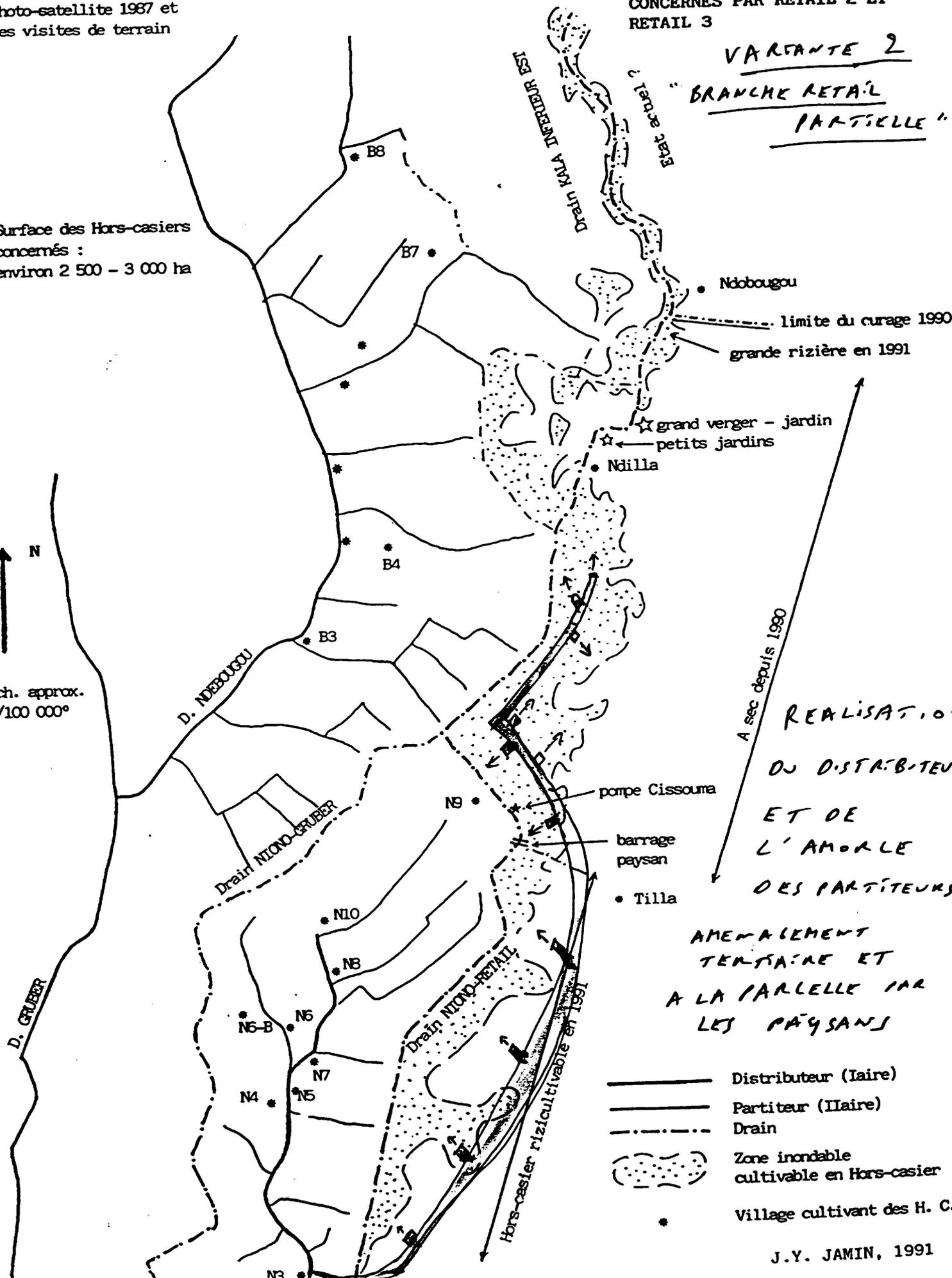
Carte dressée d'après la photo-satellite 1987 et les visites de terrain

SITUATION DES HORS-CASIER CONCERNES PAR RETAIL 2 ET RETAIL 3

VARIANTE 2
"BRANCHE RETAIL PARTIELLE"

Surface des Hors-casiers concernés :
environ 2 500 - 3 000 ha

N
↑
ch. approx. /100 000°



A sec depuis 1990
REALISATION
DU DISTRIBUTEUR
ET DE
L'AMORCE
DES PARTITEURS.

AMENAGEMENT
TEMPORAIRE ET
A LA PARALLELE PAR
LES PAYSANS

- Distributeur (Iaire)
- Partiteur (IIaire)
- - - Drain
- (•••••) Zone inondable cultivable en Hors-casier
- Village cultivant des H. C.

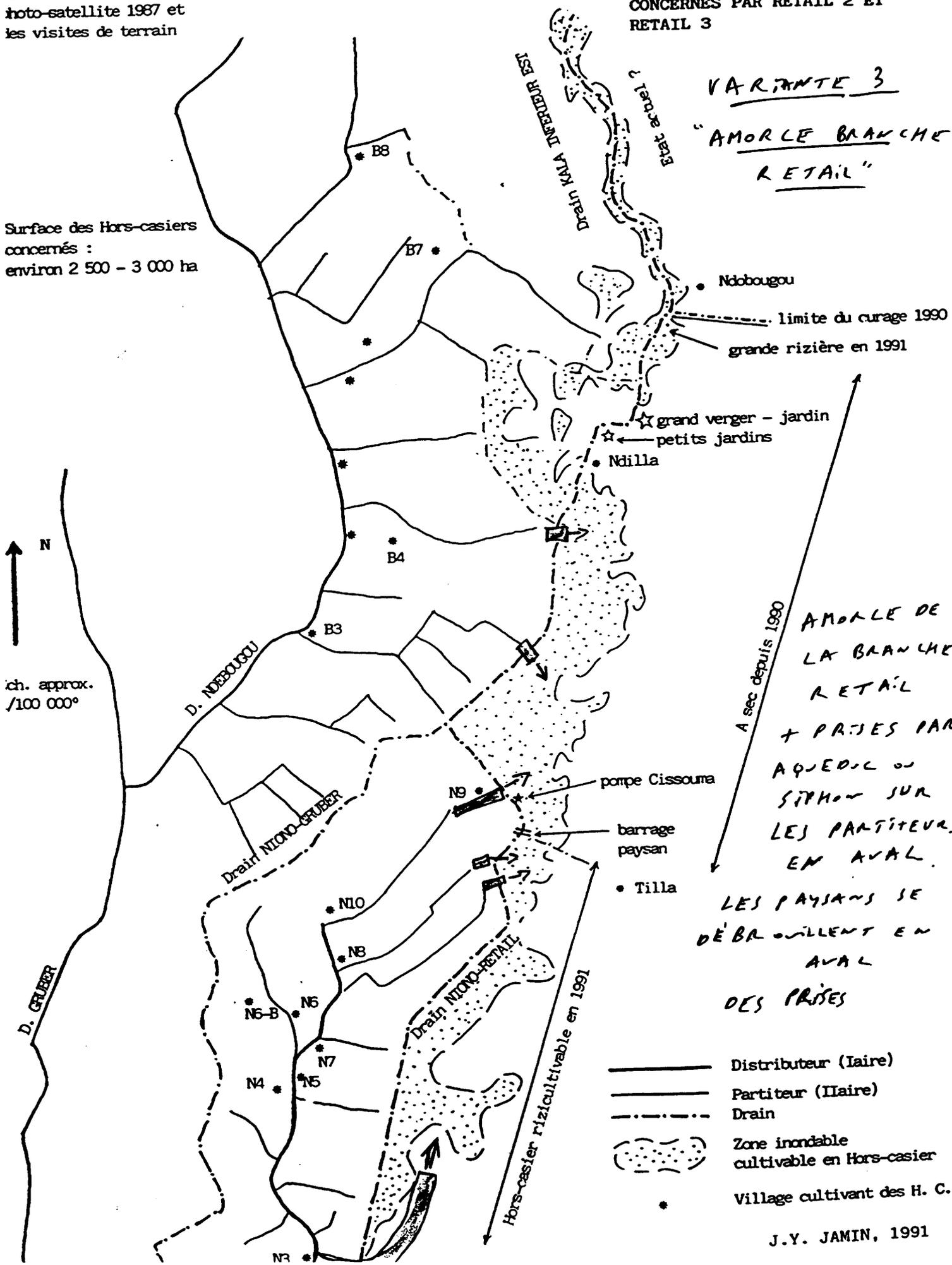
Carte dressée d'après la photo-satellite 1987 et les visites de terrain

SITUATION DES HORS-CASIER CONCERNES PAR RETAIL 2 ET RETAIL 3

Surface des Hors-casiers concernés : environ 2 500 - 3 000 ha

éch. approx. /100 000°

VARIANTE 3
"AMORLE BLANCHE RETAIL"



limite du curage 1990
grande rizière en 1991

☆ grand verger - jardin
☆ petits jardins

A sec depuis 1990
AMORLE DE LA BRANCHE RETAIL + PAGES PAR AQUEDUC ou SIPHON SUR LES PARTITEURS EN AVAL.
LES PAYSANS SE DÉBRÛLLENT EN AVAL DES PRISES

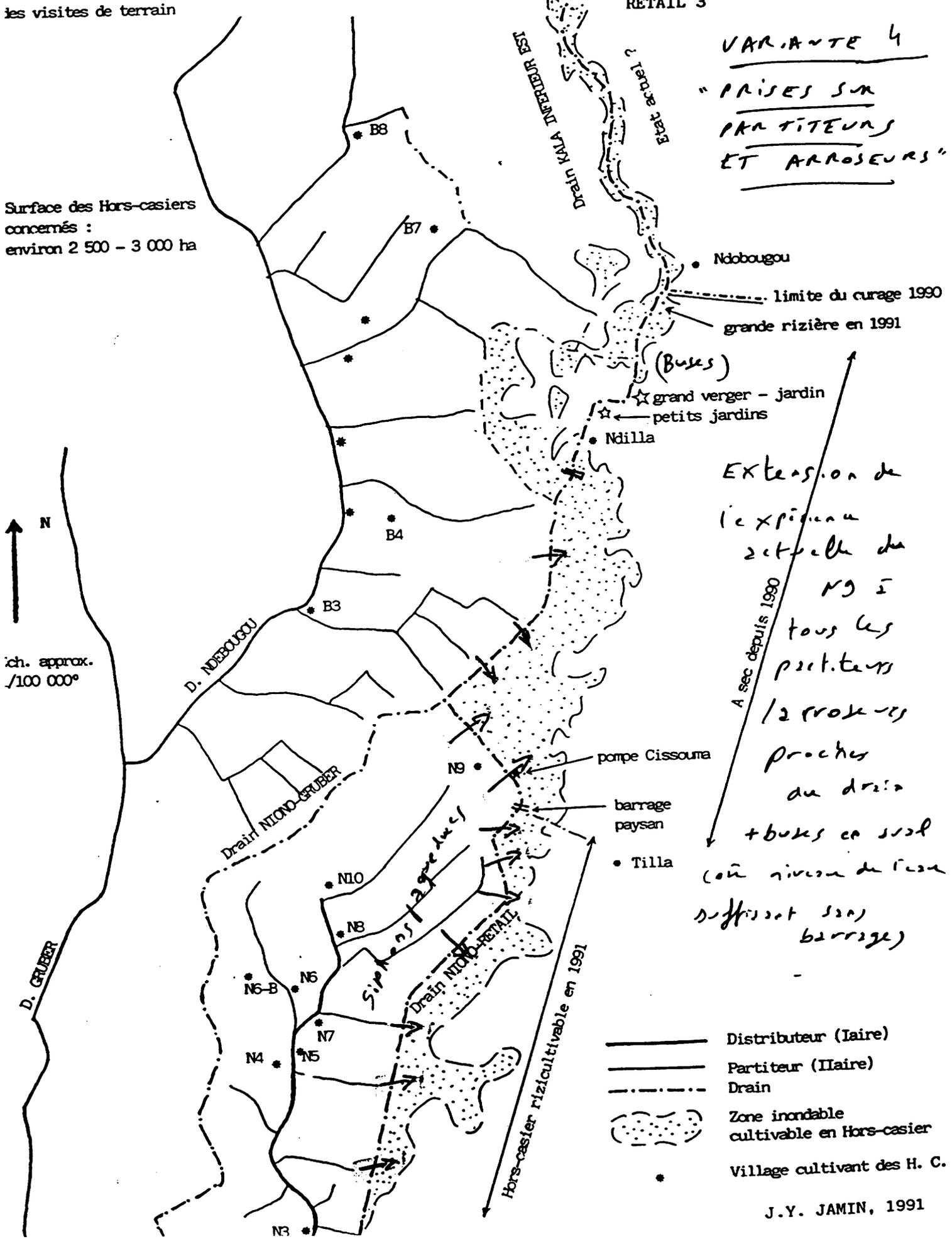
- Distributeur (Iaire)
- == Partiteur (IIaire)
- - - Drain
- (•••••) Zone inondable cultivable en Hors-casier
- Village cultivant des H. C.

Carte dressée d'après la photo-satellite 1987 et les visites de terrain

SITUATION DES HORS-CASIER CONCERNES PAR RETAIL 2 ET RETAIL 3

Surface des Hors-casiers concernés : environ 2 500 - 3 000 ha

VARIANTE 4
"PRISES SUR PARTITEURS ET ARROSEURS"



N ↑
éch. approx. /100 000°

- Distributeur (Iaire)
- Partiteur (IIaire)
- - - Drain
- () Zone inondable cultivable en Hors-casier
- Village cultivant des H. C.